

Ces meutes du terroir chassaient tous les animaux de vénerie qu'elles rencontraient : lièvre, chevreuil, cerf, loup et plus rarement renard et sanglier.

Quels étaient donc alors les chiens que l'on employait ? C'étaient pour la plupart des anglo-français, que l'on nommait à ce moment bâtards et, cent ans en arrière, voici la nomenclature des meutes de grande vénerie à l'Exposition de Paris en 1863 :

- meute de fox-hounds à S. A. I. le prince Napoléon ;
- meute de fox-hounds à M. M. de La Rochefoucauld ;
- meute de fox-hounds à M. le comte d'Osmond ;
- meute de Vendéens-Nivernais à M. le comte Lecoulteux Canteleu ;
- meute d'Anglo-Poitevins à M. le vicomte de la Débutrie ;
- meute de bâtards à M. de Chézelles ;
- meute de bâtards à M. Desvignes ;
- meute de chiens de Virelade à M. de Carayon-Latour ;
- meute de bâtards Poitevins à M. E. de La Besge ;
- meute d'Anglo-Saintongeais à M. le comte Duchâtel ;
- meute de chiens de Vendée à M. Frossard ;
- meute de fox-hounds à S. G. le duc de Beaufort.

Nous voyons donc qu'à part les Virelade et les Vendéens tous ces équipages étaient composés d'Anglo-Français ou même de fox-hounds.

C'était, en somme, la disparition officielle des races pures françaises, pour ainsi dire éteintes pendant la Révolution, et commençait l'ère de l'Anglo-Français, à prédominance française, qui fut une magnifique réussite des veneurs de cette époque.

Après le terrible bouleversement qu'amènèrent deux guerres si cruelles pour la vie française, le cheptel chiens d'ordre dut à deux fois différentes renaître de ses cendres.

Il dut aussi s'acclimater, si l'on peut dire, avec la vie, qui, elle, était bien changée.

Il n'y a plus guère de veneurs vivant sur leurs terres. Tous les maîtres que nous connaissons ont des occupations, et la chasse à courre, qui remplissait toute la vie de leurs pères, n'est plus qu'une distraction parmi tant d'autres.

Chez les chiens d'autrefois et qui chassaient souvent plusieurs animaux de vénerie, on cherchait les aptitudes à lancer, le chien rapprocheur, dépêchant et capable de percer dans les grands massifs forestiers, où routes et allées n'étaient pas ce qu'elles sont de nos jours. C'était bien le chien courant qui convenait au veneur capable de le faire chasser souvent et de s'en occuper beaucoup.

Maintenant, devant l'absence du maître, qu'une voiture rapide amène au rendez-vous et qui le reconduit dès la curée finie, ce sont les piqueux qui chassent souvent. Comme beaucoup n'ont pas la main pour se servir de chiens très chasseurs, on en est arrivé petit à petit à produire des sujets d'une conduite plus aisée, très sages, parfois même trop sages, et que l'on fait agir un peu comme des pions sur l'échiquier.

Par bonne terre, dans des forêts au percement impeccable, avec du monde, des cavaliers, des autos, on prend très bien un cerf et dans un laps de temps très acceptable, car ces chiens sont très vites, s'ils ne sont pas très criants. Bien en meute et bien en curée, ils obtiennent des résultats honorables.

Mais, comme nous le disions plus haut, le temps qui marche a fait son œuvre, et ni cette chasse, ni ces chiens ne peuvent être comparés à ceux d'il y a cent ans.

C'est pourquoi les juges de chiens de grande vénerie, qui ont été élevés dans des familles de veneurs, restent parfois songeurs devant un monsieur qui leur présente, de bonne foi le plus souvent, quelque sujet dont il assure l'absolue pureté de sang français... animal en général mal établi et ne possédant pas — on devine pourquoi — les caractères de ces races éteintes.

Il ne faut pas s'illusionner : le chien de grand équipage pur français n'existe pas. Nous pouvons même ajouter qu'il n'existe plus depuis longtemps.

Guy HUBLOT.

## CHIENS COURANTS D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI LES CHIENS DE CHAMBRAY

Nous venons de voir que les deux races précédemment étudiées (1) ont une souche commune : les chiens de Cérès qui étaient les survivants, en Poitou, des chiens Blancs du Roi.

(1) Voir *Le Chasseur Français* d'août.

Les chiens de Chambray n'ont aucun lien de parenté directe avec les Cérès : ils viennent de chiens blanc et orange, existant en Normandie à l'époque où le marquis de Chambray a commencé son élevage. Mais il est absolument hors de doute que, comme les Cérès, ils avaient du sang des chiens Blancs.

Leur taille était assez réduite, mais leur robe, leur type, leur distinction et leur moral étaient les mêmes. D'autre part, il y avait eu, dans des chenils royaux et princiers de la région de Breteuil et d'Évreux, des chiens Blancs du Roi et qui avaient été dispersés à la Révolution.

Lorsque, à l'âge de vingt ans, en 1848, le marquis Jacques de Chambray hérita du château de son père, il avait de qui tenir pour l'amour de la vénerie. Dès 1391, un de ses ancêtres avait reçu de Charles VI le droit de chasser toutes bêtes en forêts des Conches et de Breteuil.

On trouve, dans le remarquable ouvrage de Maurice de Gasto, *L'Équipage de Chambray*, les détails et les souvenirs les plus intéressants sur la formation de la meute et sur les souvenirs des mémorables laissez-courre du marquis. Maurice de Gasté, qui a laissé un grand nom dans le monde hippique, est un observateur d'une grande perspicacité et un écrivain de talent. Lorsque je préparais ma thèse de doctorat sur le cheval d'armes, j'ai eu l'occasion, dans les entretiens très affables et instructifs qu'il m'a accordés, d'apprécier son esprit très clairvoyant. La lecture de son livre est un véritable régal pour tous ceux qui ont la passion du chien courant.

Le marquis de Chambray (qu'il appelle, comme l'appelaient tous les intimes, le grand Chef) a lui aussi débuté par le courre du lièvre. Il est parti de zéro, comme chiens. Il s'est procuré des chiens disséminés par le pays, chez des gardes ou des petits propriétaires. Mais tous ces chiens étaient du même type, de même couleur et sensiblement de même taille, ce qui indique nettement qu'il y avait bien dans la région une race de chiens à peu près homogène et fixée.

Sans délaissier le courre du lièvre, il fut assez vite tenté de chasser le gros. Il avait à sa disposition de nombreux massifs forestiers peuplés de cerfs. L'équipage, au cours de sa carrière, a découpé dans plus de vingt forêts différentes. Le marquis était d'ailleurs presque toujours en déplacement et prenait rarement plus de quatre ou cinq cerfs dans la même forêt.

Il conserva son équipage de lièvre, mais fit l'acquisition, en Nivernais, d'une meute de grands Griffons vendéens pour chasser le cerf. Les premiers résultats ne furent pas encourageants. Ces Griffons avaient peu de tenue et manquaient leur animal. Ses amis lui conseillèrent d'essayer ses chiens de lièvre sur le cerf. Les résultats furent concluants et très supérieurs à ceux obtenus avec les Griffons.

A ce moment-là (1851), il y avait en forêt de Breteuil un chien formidable, qui, à lui seul, prenait aussi bien son lièvre que son cerf, et sans jamais faire change. Il était en état de divagation continue et était si meurtrier que le garde général de la forêt avait donné l'ordre de faire disparaître cet indésirable. Un maître d'équipage en offrit cent francs à son propriétaire, qui ne conclut pas tout de suite marché. Un ami du marquis, ayant été mis au courant de l'affaire, se précipita, offrit cent cinquante francs, et le soir même il ramenait le chien : Cajolant. C'était d'ailleurs un animal de même type et blanc et orange. Il était coqneur. Il était d'une finesse de nez et d'une ténacité extraordinaires et d'une santé parfaite. Il ne mourut qu'à l'âge de quinze ans.

On lui fit couvrir deux des meilleures chiennes : Rosette et Vestale.

Les produits de ces unions constituèrent la souche de l'équipage de cerf. Il n'y eut que deux ou trois introductions de sang étranger.

Pour comparer les résultats obtenus par l'équipage, Maurice de Gasté divise les actions de chasse en plusieurs périodes :

Première période : de 1850 à 1875. Cajolant se distingue toujours. Il y a d'excellentes individualités, mais pas assez de cohésion. La sûreté dans le change n'est pas parfaite. On prend 40 cerfs par saison, avec 80 p. 100 de prises sur les attaques.

Deuxième période : 1875 à la prise du millième cerf, 1885. L'effectif avait souffert de la guerre de 1870 et on en était arrivé à une consanguinité excessive. On fait appel à deux